

---

# Code d'éthique et de déontologie des membres du corps professoral de l'Académie Internationale des Méthodes Thérapeutiques Contemporaines.

## **1- Préambule**

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres du corps professoral de l'Académie Internationale des Méthodes Thérapeutiques Contemporaines en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'enseignants.

Ce code veut préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Académie Internationale des Méthodes Thérapeutiques Contemporaines tout en inspirant la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, la direction adopte les règles qui suivent.

## **2. Champ d'application**

Chaque membre du corps professoral est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code.

## **3. Devoirs généraux**

Le membre du corps professoral doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au meilleur de sa connaissance.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions ou entrer en conflit avec les objectifs de l'Académie Internationale des Méthodes Thérapeutiques Contemporaines.

## **4. Engagement envers les stagiaires et leur apprentissage**

AIMTC s'engage à ne demander uniquement aux stagiaires que des informations en lien direct et nécessaire avec la formation.

Les enseignants se soucient de leurs stagiaires et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement, et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque stagiaire.

## **5. Connaissances professionnelles**

Les enseignants de l'AIMTC visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'enseignement à l'AIMTC. Ils comprennent les enjeux liés à l'apprentissage chez les stagiaires, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Ils y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

## **6. Pratique professionnelle**

Les enseignants de l'AIMTC s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les stagiaires dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des stagiaires. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

## **7. Perfectionnement professionnel continu**

Les enseignants de l'AIMTC savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des stagiaires. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.

## **8. Empathie**

Le concept d'*empathie* comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des stagiaires. Dans l'exercice de leur profession, les enseignants de l'AIMTC expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des stagiaires par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

## **9. Respect**

La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les enseignants de l'AIMTC honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect de valeurs spirituelles et culturelles, de la justice sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

## **10. Confiance**

Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des enseignants de l'AIMTC avec les stagiaires, les collègues et le public reposent sur la confiance.

## **11. Intégrité**

Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les enseignants de l'AIMTC à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.